UFR de Médecine
10, Boulevard Tonnellé B.P. 3223
37032 TOURS CEDEX 1

MASTER 2 Sciences de l'Homme et de la Société

Promotion et gestion de la santé

Option: Prévention, Éducation et Promotion de la Santé

CAHIER DES CHARGES DE LA FORMATION DES ANIMATEURS DE PREVENTION DES CONDUITES DOPANTES

Présenté et soutenu par : **Isabelle GERS-DUBREUIL**

Sous la direction de : **Mr le Professeur Emmanuel RUSCH et**
Mme le Docteur Sondes ELFEKI

Année universitaire : 2007-2008

OBJECTIFS

- élaborer un outil pour faciliter la mise en place d'une formation à destination des intervenants en prévention des conduites dopantes: un cahier des charges décrivant la base de cette formation

- développer ou construire un référentiel partagé et structuré qui constitue le cadre permettant aux acteurs d'acquérir une culture commune, les connaissances et les compétences qui leur sont nécessaires pour agir ou pour former dans cette thématique et les faire évoluer

- prendre en compte les expériences de formations existantes et les recommandations réglementaires dans l'élaboration du cahier des charges

METHODE (1/3)

- recherche documentaire + entretiens avec médecin référent régional pour connaître les thèmes principaux à développer dans la formation:

  - dopage
  - conduites dopantes
  - conséquences / santé de conduites à risque
  - connaissance du public ciblé par animations
  - animation de séance de prévention

  (exemples de formations existantes)

Thèmes développés dans le cadre de référence pour mettre en évidence par thème les éléments principaux à faire apparaître dans la formation

METHODE (2/3)

- recherches complémentaires exploratoires + entretiens (étudiants master PEPS + équipe de collège + projets financés + référent régional dopage) pour connaître les autres thèmes à développer dans la formation:

- spécificité des jeunes publics et adolescents
- psychologie, conduites addictives
- pédagogie et communication
- outils de prévention
- méthodologie de projet, conduite de projet

Thèmes développés dans le cadre de référence pour mettre en évidence par thème les éléments principaux à faire apparaître dans la formation. Thèmes repris dans les intitulés de modules.

METHODE (3/3)

- construction de modules à développer dans la formation:

  - créer des situations clés qui donnent en exemple ce que doit savoir faire l'animateur
  - réaliser un référentiel de compétences à acquérir par l'animateur, pour chaque situation clé
  - détailler chaque compétence pour faire apparaître les objectifs, savoirs-faire et savoirs-être
  - évaluer l'acquisition de chaque compétence:
    décliner ses critères d'évaluation et les indicateurs de résultats

Les compétences sont les éléments essentiels de la construction du module. Chaque thème est ainsi à décliner en situation-clé, compétences et chaque compétence peut-être détaillée.

RESULTATS (1/5)

- <u>Compléter l'état des lieux</u>:

  - obtenir plus d'éléments sur les publics ciblés par l'animation, et leurs besoins ou demandes de séances de prévention
  - obtenir plus d'éléments sur les publics ciblés par la formation
  - obtenir plus d'éléments sur les futurs formateurs (détail de la formation suivie et méthodologie utilisée)

Les compléments peuvent faire l'objet de construction de nouveaux outils et de réalisation d 'enquêtes.
La demande de séance de prévention doit être formalisée sur un outil standardisé. (méthodologie de projet à développer aussi bien pour les commanditaires que pour les animateurs)

RESULTATS (2/5)

- Préalables au cahier des charges de la formation :
  - la formation sera réalisable :
    - volontaires pour être animateurs identifiés
    - volontaires pour les former
    - demandeurs de séance de prévention pour leurs publics (dynamique et relais)
    - adéquation entre formation proposée et formateurs disponibles
  - la formation sera reproduite et suivie :
    - les subventions sont acquises pour mettre en place la formation et les séances d'animations qui suivront
    - le dispositif de formation sera coordonné par une structure pour suivre son évolution (évaluation et coordination)

RESULTATS (3/5)

- Modules de formation proposés:

  - les concepts (module1) :

    - acquérir une base commune de connaissances dans les thèmes nécessaires pour réaliser les animations de prévention des conduites dopantes.
    - comprendre le contexte et les organisations existantes dans ces domaines (santé et sport) et l ’enjeu de la prévention

  - les risques en santé et en milieu sportif (module2):

    - connaître les risques en santé et dans le milieu sportif et leurs conséquences (santé et responsabilités)
    - identifier les comportements à risque, participer à leur prévention en informant des publics futurs relais de la prévention (diffusion de savoirs) et en les orientant vers les structures adaptées de prise en charge

RESULTATS (4/5)

- Modules de formation proposés:

- les outils de prévention (module3):

psycho-pédagogie et communication :

- connaître les facteurs de vulnérabilité(estime de soi: psychologie) du public pour chaque conduite à risque et les leviers sur lesquels des actions de modification des comportements sont possibles.
- appropriation des outils existants en prévention et assimilation des objectifs de chacun d'entre eux
- apprendre à passer un message éducatif qui aura une action sur un comportement (pédagogie et communication).

- Méthodologie(évaluation-conduite de projet)(module4):

- apprendre à adapter son intervention au contexte évolutif
- savoir mettre à jour ses connaissances

RESULTATS (5/5)

- Modules de formation proposés:

- Étude de cas concrets - Travaux pratiques(module5) :

- acquérir un savoir faire en animation de séance de prévention et s'approprier les outils existants et recommandés, santé et milieu sportif
- découvrir des professionnels experts et la structure de lutte contre le dopage:antenne médicale (échanges de pratiques, confrontation au terrain)
- évaluer la formation et l'acquisition des savoirs proposés dans les modules précédents

Les modules pourront être regroupés ou partagés en sous modules (perfectionnement possible par thèmes).

DISCUSSION (1/3)

- Modalités de demandes d'interventions:

- le cahier des charges de la formation peut être révisé en fonction des demandes des commanditaires :

- importance de **standardiser les demandes** avec un outil décrivant origine de la demande, travail réalisé en amont, antécédents du projet,

- importance de cibler dès la demande les possibles **relais**

Les interventions s'adapteront aux demandes, aux structures (matériel à disposition, particularités des publics), et respecteront la méthodologie préconisée dans la formation et le cadre de connaissances recommandées dans le cahier des charges

DISCUSSION (2/3)

- Évaluations des interventions et de la formation:

  - le cahier des charges de la formation doit permettre une **mise à jour** de la formation / actualités domaine santé et sportif

  - le cahier des charges de la formation peut être révisé en fonction des **évaluations** des animateurs (par eux-mêmes et leurs publics cibles), des formateurs et des nouveaux publics à former (perfectionnements,…)

  - un suivi de la formation est à organiser selon les possibilités de la structure coordonnant le projet de formation (séminaires annuels, modules de formation complémentaires, …)

DISCUSSION (3/3)

- Cadre administratif de la formation :

  - les documents standards peuvent figurer dans le cahier des charges (ordre mission, fiche évaluation, fiche de frais pour rémunération,…)

- Modification de comportements :

  - complexe à mettre en place

CONCLUSION

- Cahier des charges de la formation :

  - à compléter
  - à faire vivre et à faire évoluer

- Formations:

  - à mettre en place
  - à évaluer et à faire évoluer